

**NON À LA  
FUSION !**

# **SYNDICAT GENERAL**

## **Des Travailleurs Portuaires Du Port du Havre**

[www.cgt-gpmh.com](http://www.cgt-gpmh.com)

Le 30 Janvier 2019

### **NAO 2019**

#### **Accord de Haut Niveau obtenu par la CGT**

Camarades, après avoir conclu l'année dernière certaines dispositions dans le cadre de la Négociation annuelle des salaires, nous avons rencontré la semaine dernière puis ce matin la direction générale pour entériner ces nouvelles dispositions ainsi que pour intégrer de nouvelles revendications de notre part. Ainsi, la réunion de ce matin a été conclusive avec nous et nous permet d'afficher les dispositions suivantes :

- ✚ **2% de revalorisation pour l'ensemble de nos grilles locales (SBML) et l'équivalent du pas en € pour ceux qui se situent au-dessus des grilles (SBMR).**
- ✚ **2% de revalorisation pour les grilles nationales (SBMH)**
- ✚ **Revalorisation de la prime versée au mois de MAI à 550€**
- ✚ **Versement d'un supplément familial de salaire (SFS) de 30€ net/mois à compter du 1<sup>er</sup> enfant, passage du SFS pour 2 enfants à 100€ net/mois et doublement du SFS pour tous versé en Août pour la rentrée scolaire.**
- ✚ **Modification des accords CET et Article 83 (retraite supplémentaire cadres) pour permettre le versement de CP et RTT dans la limite du cadre légal directement évitant ainsi le paiement de charges supplémentaires.**
- ✚ **Concernant la demande de la direction pour que les Cadres1 passent au forfait, nous avons convenu ensemble que ce sujet, qui mérite beaucoup plus d'analyses, sera étudié dans le courant de l'année 2019.**

De plus, dans le cadre de la prime « MACRON », tout en rappelant que nous dénonçons le fait que cette prime est exonérée de charges (et donc de participation aux systèmes solidaires collectifs et qu'elle ne rentrera pas dans le calcul de votre retraite pour les salariés dont la rémunération est inférieure à 3X le smic net), nous avons obtenu :

- ✚ **750€ net pour les salariés touchant moins de 2X le smic**
- ✚ **450€ net pour les salariés touchant moins de 3X le smic**
- ✚ **300€ brut pour les salariés touchant plus de 3X le smic**
- ✚ **Cette prime sera versée au plus tard le 31 mars de cette année à tous les salariés du GPMH (marins et officiers de port compris)**

Camarades, nous pouvons d'ores et déjà nous féliciter d'une NAO 2019 de haut niveau qui conforte le rôle essentiel que joue la CGT au quotidien pour l'amélioration de vos conditions salariales. Ces avancées importantes démontrent une fois de plus que seule une représentativité massive de notre syndicat reste la seule solution pour l'amélioration des acquis pour l'ensemble des salariés quelles que soient les catégories (pour faire taire les rumeurs d'une CGT qui ne s'occupe pas des cadres).

***Votre syndicat CGT est fort parce qu'il est ultra représentatif aujourd'hui  
Faites-en sorte de le garder et de ne jamais oublier***

**Pour info et affichage**

Le secrétaire général  
L. DELAPORTE